

Le palmarès des principaux déposants de brevets en 2015



Par Challenges.fr

Publié le 06-04-2016 à 09h15

Une poignée d'entreprises déposent une grande majorité des dépôts auprès de l'INPI. En 2015, les groupes du secteur automobile demeurent des locomotives de l'innovation.

En matière de dépôts de brevets, les entreprises du secteur automobile n'ont pas failli à leur réputation. En 2015, elles occupent, une fois de plus, la tête du classement des déposants de brevets en France réalisé par l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) et publié mardi 5 avril. Dans le trio de tête, on retrouve ainsi le groupe automobile PSA Peugeot Citroën avec 1.012 demandes de brevets publiées l'an dernier, l'équipementier aéronautique et de défense Safran (769 demandes publiées) et l'équipementier automobile Valeo (668 demandes). Ce dernier passe cette année de la 5^e à la 3^e position, grâce à une augmentation de 41% de ses demandes publiées sur un an. Renault se classe à la 5^{ème} position et Michelin est 10^{ème}. Sont également présent dans le top 10 le CEA (4^e), le CNRS (6^e), Airbus Group (7^e), L'Oréal (8^e) et Thales (9^e).

Concentration marquée des dépôts

Ce palmarès montre également que le dépôt de brevet est devenu un moyen de plus en plus utilisé par les grands groupes pour se protéger de la concurrence mondiale. Le nombre de dépôts a ainsi fortement augmenté pour ces champions industriels français, très présent à l'international. Les 20 premiers déposants de brevets représentent 41,2% des demandes publiées, contre seulement 25,2% en 2004. "Une progression très importante qui peut s'interpréter par une propriété industrielle de mieux en mieux intégrée dans les stratégies de développement des grands groupes et des organismes de recherche français, dans un contexte concurrentiel qui s'est profondément intensifié en matière d'innovation et de R&D", note l'INPI dans son communiqué. Sur un an, les demandes ont néanmoins baissé de 1,6%, à 16.272 demandes.

LE TOP 10 DES DÉPOSANTS DE BREVETS 2015

Classement des 10 premiers organismes et entreprises déposants auprès de l'INPI selon le nombre de demandes de brevets publiées par la voie nationale.

